Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_295-DE

Délibération n° 2026.295

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE FOUGÈRES AGGLOMERATION**

Séance du Lundi 5 octobre 2026 à 20 h 00

Le Conseil de Fougères Agglomération s'est réuni le **Lundi 5 Octobre Deux Mil Vingt-Six** à vingt heures au Siège de la Communauté d'Agglomération – Parc de l'Aumaillerie – 1 rue Louis Lumière - à LA SELLE EN LUITRE, sous la présidence de MME Alice LEBRET, Présidente.

Étaient présents : Alice LEBRET – *Présidente*

Rosi BORDET – Michel BRARD – Ghislaine DAVID – Christophe DEROYER – Gilbert FESSELIER – Alain FORET – Wilfrid GODEUX – Stéphane IDLAS – David LEBOUVIER – Marie-Laure NOËL – Louis PAUTREL – Anne PERRIN – *Vice-présidents délégués*

Denis CHOPIN – Aline LE BOUEDEC – *Conseillers délégués*

Daniel BALLUAIS – Rémi BALLUAIS – Anne BANNIER – François BOUVATTIER – Philippe BUINEAU – Céline CARRÉ – Hubert COUASNON – Pascal DALLÉ – Patricia DESANNAUX – Catherine DUCHATELET – Marylène FEVRIER – Magali FONTAINE – Zoé GALICHÉ – Christian GALLE – Amélie GARNIER – Henri-Claude GAUTIER – Hervé GUILLARD – Cécilia GUILLOIS – Claire GUINAUDEAU – Claude HERVÉ – Angélique HIGUINEN – Véronique LACONCHE – Elsa LAFAYE – Arnaud LECHEVALIER – Christian LEFEUVRE – Véronique PIGEON – Olivier POSTE – Philippe RAIPIN-PARVEDY – Patricia RAULT – Pierre-Antoine RAULT – Joachim RONDIN – Florian SALMON – Aldwin SOLLIER – Thierry TOUTAIN – Anne-Marie VEILLÉ, *Conseillers Communautaires*

Nombre de Conseillers Communautaires :	
En exercice :	58
Présents :	50
Pouvoirs :	1
Votants :	51

Date de la convocation : 29 septembre 2026

Date d'Affichage : 6 octobre 2026

Vote :	
Pour :	51
Contre :	0
Abstention :	0

Denis MANCEAU a donné pouvoir à Aline LE BOUEDEC

Franck ESNAULT est représenté par Véronique LACONCHE, sa suppléante
Jean-Louis QUILLIOT est représenté par Philippe RAIPIN-PARVEDY, son suppléant
Isabelle RICHARD est représentée par Marylène FEVRIER, sa suppléante

Étaient excusés :
Stéphane BARBE – Roger BUFFET – Benoît Du PORTAL – Franck ESNAULT – Mattéo GENAR – Anthony HUE – Laurent LEGENDRE – Denis MANCEAU – Jean-Louis QUILLIOT – Isabelle RICHARD – Sylvain THOMAS, *Conseillers Communautaires*

Secrétaire de séance : Stéphane IDLAS est désigné secrétaire de séance

2026.295 - Mobilités - Délégation de service public pour le transport urbain de voyageurs - SURF - Rapport annuel 2025

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_295-DE

Fougères Agglomération **2026.295**

2026.295 - Mobilités - Délégation de service public pour le transport urbain de voyageurs - SURF - Rapport annuel 2025

Par convention de délégation de service public conclue pour une durée de 6 ans à compter du 1er janvier 2020, Fougères Agglomération a confié la gestion du réseau de transports publics Urbains SURF à la société Transdev Fougères.

L'article 29 du Contrat de la DSP précise les contenus des différents rapports que Transdev Fougères doit remettre à Fougères Agglomération pour l'exploitation du réseau SURF, et notamment la production annuelle d'un rapport qui retrace l'ensemble des éléments, décisions ou améliorations réalisé lors de l'année écoulée.

Le rapport annuel de l'année 2025 a été reçu en bonne et due forme le 26 mai 2026.

Pour rappel, le réseau SURF repose sur 6 lignes régulières et une ligne événementielle, desservant 159 points d'arrêts sur 6 communes avec un maillage organisé autour de la place Carnot.

En 2025, l'offre de transport est restée inchangée par rapport à 2024 (année avec nombreuses modifications). Le réseau fonctionne du lundi au samedi de 6h22 à 19h53. Les fréquences de passage sont adaptées aux principaux flux de déplacements, avec une cadence renforcée aux heures de pointe sur les lignes structurantes (toutes les 30 minutes sur les lignes 1,2,3 et 6).

Plusieurs éléments méritent d'être soulignés pour la dernière année de ce contrat :

- Une fréquentation qui progresse de 3 % (539 843 voyages en 2025 contre 525 282 en 2024)
- Un taux de fiabilité supérieur à 99 %,
- Un service de 110 vélos à assistance électrique en location longue durée en développement et répondant aux attentes des habitants,
- Sur le plan marketing, Fougères Agglomération se satisfait de l'augmentation de personnes inscrites aux alertes SMS, du nouveau guide pratique réalisé en partenariat avec des associations locales, ainsi que de la participation active de Transdev Fougères aux évènements de Fougères Agglomération.

Néanmoins quelques points de vigilance sont identifiés :

- La progression est principalement portée par les lignes 1 (+8,3 %), 4 (+10,5 %) et 5 (+6,9 %), tandis que la ligne 2 enregistre un recul significatif (-8,2 %) qui devra faire l'objet d'une analyse spécifique.

- L'augmentation des accrochages (13 contre 5 en 2024). Même s'ils sont mineurs, cette augmentation appelle une vigilance particulière sur les actions de prévention et de sensibilisation à la conduite. Pour rappel, la flotte est composée de 14 véhicules.

- L'augmentation du coût de conduite entre les 2024 et 2025 qui se justifie par le recours de personnels mis à disposition pour combler les absences de conducteurs et la signature d'un accord d'intéressement. Sur ce volet, nous notons que l'absentéisme a baissé, mais il reste à surveiller, d'autant que les incidents d'exploitation représentent 28 % des perturbations.

- Fougères Agglomération note qu'à l'instar des rapports annuels précédents, la croissance du réseau est principalement portée par des usagers bénéficiant de tarifs réduits ou de dispositifs sociaux. Des actions seront demandées pour aller rechercher les salariés en lien avec les évolutions d'offres.

- Le coût croissant d'entretien des 4 véhicules les plus anciens (2011) nécessite la poursuite du renouvellement de la flotte de bus.

- Le taux de contrôle est à revoir en baisse par rapport à 2024 ;

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 035-200072452-20261005-CC_2026_295-DE

- Fougères Agglomération s'interroge également sur les retours utilisateurs de la borne qwesteo installée à la Maison des Mobilités :
    - Même s'ils ne concernent qu'une partie des usagers, il y a un taux d'insatisfaction très important sur quelques mois d'enquête qui demande à mettre en perspective le taux lissé de 63,2 % de personnes satisfaites. Cela mériterait une analyse un peu plus approfondie.
    - Les membres de la CCSPL ont fait part du besoin d'approfondir les enquêtes menées par Transdev auprès des usagers du SURF afin d'identifier les freins à l'utilisation des transports en commun.

- La Contribution forfaitaire et financière s'élève à 1 700 195 euros.

Vu l'article 1411-3 du Code Général des collectivités territoriales,

Vu le code la commande publique et notamment l'article L. 3131-5

Vu la délibération n° 2019.152 du 14 octobre 2019 du Conseil d'Agglomération adoptant la délégation de service publique

VU la délibération 2021.014 du 15 février 2021 relative à l'avenant n°1 du contrat de délégation de service public

VU la délibération 2021.130 du 5 juillet 202115 février 2021 relative à l'avenant n°2 du contrat de délégation de service public

VU la délibération 2022.131 du 12 juillet 2022 relative à l'avenant n°3 du contrat de délégation de service public

VU la délibération 2024.084 du 13 mai 2024 relative à l'avenant n°4 du contrat de délégation de service public

VU la délibération 2024.116 du 27 juin 2024 relative à l'avenant n°5 du contrat de délégation de service public

VU la délibération 2025.019 du 27 janvier 2025 relative à l'avenant n°6 du contrat de délégation de service public

Vu le rapport du délégataire chargé du transport urbain de voyageurs pour l'année 2025

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux en date du 31 août 2026

Vu l'avis favorable de la commission Mobilité du 23 septembre 2026

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération DÉCIDE, à l'unanimité :

- **DE PRENDRE ACTE** du rapport d'activité de l'année 2025 de la société Transdev Fougères sur l'exploitation du réseau de transport urbain SURF.

Fait et délibéré en séance le 05/10/2026
Pour expédition conforme,
La Présidente,
Alice LEBRET